Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 76 (1979)

Heft: 12

Rubrik: Produits de la ruche

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Produits de la ruche

LA PROPOLIS VAUT SON POIDS D'OR...

Cet article n'a d'autre prétention que d'apporter un complément d'information sur un sujet déjà abordé dans ces pages, au mois de juin dernier notamment.

La propolis dont se servent les abeilles pour calfater et immuniser les ruches est récoltée sur les bourgeons et contient de nombreux enzymes et antibiotiques. De couleur brune pouvant tirer sur le gris, elle est poisseuse et collante lorsqu'il fait chaud, mais devient cassante sitôt que la température baisse. On semble l'avoir utilisée depuis des temps immémoriaux pour se soigner: c'est sans doute grâce à elle qu'on a pu pratiquer chez nous des trépanations dès l'Age de Fer (environ 400 ans av. J.-C.), sans risquer d'infections fatales. Il y a vingt ans, en Ardèche, les «vieux» mâchaient de la propolis — peut-être le font-ils encore — pour combattre la fièvre...

Les vertus de la propolis sont redécouvertes et étudiées depuis quelques années, ce qui a entraîné sa commercialisation. J'ignore le coût de cette opération et celui des différents traitements qui précèdent le conditionnement du produit. Il n'en est pas moins vrai que les commerces de produits diététiques le vendent 55 francs les 20 grammes, ce qui correspond à la quantité raclée sur les planchettes de couverture de 2 ou 3 ruches (!). Les pharmaciens, que la propolis intéresse, voudraient la retirer des commerces spécialisés, qui l'ont introduite sur le marché, car il s'agit en fait d'un médicament et non d'un aliment.

La propolis vendue en magasin se présente sous forme de granulés secs, à consistance stable. Sa mastication n'est pas précisément agréable et s'accompagne d'un picotement avec une perte de goût et parfois d'une sensation de fraîcheur due au dégagement d'essences volatiles.

Mais quels sont les effets de cette substance? Je citerai le cas d'une proche parente qui en utilise depuis plusieurs années contre une stomatite aiguë provoquée par une infection des amygdales que les médecins ont mis très longtemps à diagnostiquer. C'est à l'aide de propolis qu'elle est parvenue à calmer la douleur et à contenir le mal, sans toutefois l'enrayer complètement. La propolis brute, de consistance poisseuse, contrairement à celle du commerce, forme un film sur les muqueuses irritées avec lesquelles elle entre ainsi en

contact intime et agit pleinement. On vend aussi la propolis sous forme de pommade vulnéraire dont l'effet émollient est particulièrement agréable dans le traitement des ulcères aux jambes.

Puisque les ruches sont revêtues intérieurement d'un enduit aussi bénéfique et inoffensif, pourquoi les apiculteurs romands n'en récolteraient-ils pas pour leur usage personnel et pour offrir aux consommateurs, à moindre prix, un produit naturel indigène?

> B. Vauthier, Société des apiculteurs de La Béroche et environs.

PÂTE DENTIFRICE À LA PROPOLIS

M. Rode, O. Herman, M. Rode, Yougoslavie

Dans leur travail quotidien, les stomatologistes rencontrent non seulement des malades aux dents fortement atteintes par la carie, mais qui ont la dentition couverte de tartre et de plaques bactériennes.

Ces plaques bactériennes qui sont présentes même sur des dents apparemment propres, ce qui peut être démontré de façon évidente à l'aide de colorants spéciaux, sont la cause principale de la carie dentaire et des parodontopathies inflammatoires, c'est-à-dire de l'inflammation des tissus environnants des dents, des gencives surtout. Les plaques contiennent des microbes qui décomposent les restes de nourriture en composants acides, lesquels attaquent l'émail. Les microbes qui endommagent la muqueuse de la bouche, la gencive surtout, produisent aussi des polysaccharides extracellulaires qui sont fortement adhérents. De cette façon, les microbes adhèrent avec les restes de nourriture sur les surfaces dentaires.

La protection fondamentale et la plus efficace contre la formation des plaques bactériennes est l'hygiène buccale régulière et correcte à l'aide de la brosse à dents et d'une pâte dentifrice.

A l'examen des brosses à dents déjà utilisées, nous avons constaté que sur les brosses dont la partie active est confectionnée en soies naturelles, il reste un très grand nombre de bactéries de la flore buccale même après le lavage régulier à l'eau courante. Lorsque nous avons fait l'empreinte d'une telle brosse sur gélose-sang, une masse bactérienne s'est développée dans le courant de 24 heures, et fongoïde aussi. Cela n'a pu être remarqué dans le cas de brosses à filaments artificiels, car les tests microbiologiques sont restés négatifs.

Nous avons ensuite examiné divers types de brosses au microscope, en série, et nous avons pu constater que les pointes des brosses en soies naturelles étaient effilochées et inégales avant leur utilisation déjà et que cet état empirait encore pendant l'utilisation, tandis que pour les brosses à filaments artificiels cela n'est pas le cas. Même au contraire, les pointes ici deviennent plus lisses et s'arrondissent encore plus à la suite de l'utilisation. Dans les soies on aperçoit aussi un canal, qui est le lieu de prédilection pour les bactéries et les levures de la cavité buccale.

A chaque utilisation de la brosse, tous ces habitants indésirables sont transportés dans la bouche et imprégnés dans la muqueuse, qui a été blessée auparavant avec la pointe effilochée

de la soie.

Ayant pris la décision d'incorporer la propolis dans une pâte dentifrice, nous avons voulu poursuivre deux objectifs: nous comptions sur l'action exceptionnellement forte et à tout point de vue enrayante de la propolis sur la croissance des bactéries et des champignons parasites dans la cavité buccale, ce que de nombreux auteurs ont déjà prouvé avant nous. Nous avons aussi essayé d'exploiter la propriété d'être gluante de la propolis pour obturer la lumière des soies de la brosse à dents et d'éliminer ainsi l'un des défauts principaux des brosses à dents en soies naturelles.

Nous avons préparé la pâte dentifrice de manière à répondre à toutes les exigences, et nous avons effectué avec elle une suite

d'essais précliniques et cliniques.

La pâte dentifrice à la propolis a donné des résultats très encourageants car, en comparaison avec les pâtes dentifrices habituelles, elle a fortement diminué le degré de l'inflammation gencivale chez les malades, diminué de manière régulière le nombre des bactéries dans la bouche et n'a pas provoqué de coloration des dents ou des prothèses dentaires.

Les examens au microscope électronique en série ont montré clairement que nous avons atteint notre deuxième objectif: à l'aide de la pâte dentifrice à la propolis, le canal des soies est entièrement obturé, ce qui rend impossible la stagnation des bac-

téries.

Cette constatation a été contrôlée plusieurs fois par l'empreinte sur gélose-sang de brosses à dents faites en soies naturelles, cela après l'emploi de la pâte dentifrice à la propolis. Après 24 heures, quelques colonies isolées se sont développées, ou bien même l'examen bactériologique était entièrement négatif.

Nous considérons que la propolis s'est avérée être une subs-

tance utile et efficace même dans la pâte dentifrice.